

Bourses annuelles

EUR du Grand Paris FRAPP :

Bourses annuelles pour des étudiants internationaux, Master ou Doctorat (appel)

L'EUR du Grand Paris FRAPP (« Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues ») encourage les candidatures à des bourses annuelles destinées à **des étudiants internationaux** qui seront inscrits, en 2021-2022, en parcours FRAPP de Master 1 (Droit, Lettres, LLCCI, Histoire, Philosophie, Sociopolitique de la globalisation) ou en doctorat à l'UPEC, autour de projets de recherche relevant d'un ou de plusieurs domaines disciplinaires en littératures, langues et sciences humaines et sociales et portant sur les francophonies plurielles et les plurilinguismes et / ou sur la géopolitique du pouvoir, les institutions et les questions biopolitiques envisagées au prisme de ces situations.

Les bourses d'un montant annuel maximal de 11000 euros iront du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, et seront potentiellement reconductibles.

Les candidats et candidates, qui auront accompli leur cycle d'études initial (Licence et / ou Master) dans une université étrangère, devront avoir déjà reçu un accord d'inscription dans l'un des parcours FRAPP de Master (Droit, Lettres, LLCCI, Histoire, Philosophie, Sociopolitique de la globalisation) ou un accord d'un directeur / d'une directrice de thèse pour que leur projet de thèse soit encadré dans l'une des Unités de Recherche membres du consortium de l'EUR : l'EUR : [CEDITEC](#), [CRHEC](#), [ERUDITE](#), [IMAGER](#), [Lab'Urba](#) (équipe « Inégalités, discriminations »), [LIPHA](#), [LIRTES](#), [LIS](#), [MIL](#) (UPEC), [SeDYL \(IRD\)](#).

Les candidat.e.s doctorant.e.s retenu.e.s devront être inscrit.e.s, à l'UPEC en 2021-2022, éventuellement dans le cadre d'une co-direction, dans l'une des trois Écoles Doctorales concernées de Paris-Est Sup, ex-Université Paris Est (Cultures et Sociétés ; Organisations, Marchés, Institutions ; Ville, Transports et Territoires).

Calendrier :

Date limite de l'envoi des dossiers (constitution ci-dessous) par les candidat.e.s par voie électronique à eur.frapp@u-pec.fr : lundi 5 juillet 2021 à 16 h.

Communication des résultats après validation par les instances concernées : 16 juillet 2021.

Constitution du dossier de candidature pour une inscription en **doctorat** :

A/ Mémoire de Master 2 (support électronique uniquement)

B/ Dossier de candidature (1 fichier PDF unique) comprenant :

1. **Formulaire de candidature (ci-joint)**
2. Pièce d'identité
3. Procès-verbal de soutenance du Master 2
4. Relevés de notes du Master 1 et du Master 2

5. Projet de thèse (4 pages) et, pour les doctorant.e.s inscrit.e.s en deuxième année et plus, état d'avancement des travaux
6. Projet professionnel après la thèse (1 page)
7. Curriculum vitae
8. Lettre de recommandation du directeur / de la directrice de thèse
9. Lettre de soutien de la directrice / du directeur de l'Unité de Recherche

Constitution du dossier de candidature pour une inscription en **master** (1 fichier PDF unique):-

1. Formulaire de candidature (ci-joint)

2. Pièce d'identité
3. Relevés de notes de l'ensemble du premier cycle universitaire
5. Projet de recherche (4 pages)
6. Lettre de motivation
6. Projet professionnel (1 page)
7. Curriculum vitae
8. Attestation de préadmission établie par le / la responsable du Master concerné
9. Lettre de recommandation du directeur / de la directrice de mémoire
10. Lettre de soutien d'un référent

EUR du Grand Paris FRAPP

Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues

> En savoir plus sur [l'École Universitaire de Recherche](#)